

# Hebdo Canada

Volume 1, N° 14

le 11 avril 1973



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

**Le Canada joue un rôle primordial à l'égard d'un problème épineux relatif aux ressources mondiales, 1**

**Nouveau type de combustible nucléaire développé en un temps record, 3**

**Visite au Canada du premier ministre adjoint de la Hongrie, 3**

**La demande en logement est toujours aussi forte, 4**

**Valeur du seigle pour l'alimentation des bovins, 4**

**Rencontre des ministres des Finances à Paris, 4**

**Le Comité sur les défis de la Société moderne se réunit à Ottawa, 5**

**Fortes amendes imposées en 1972 aux pollueurs des eaux, 5**

**Accord Canada-Indonésie concernant l'assurance-investissements, 5**

**Inventaire des sources de pollution de l'air, 6**

**Les Centres de Main-d'oeuvre du Canada battent un record, 6**

**Le hockey: classement aux éliminatoires, 6**

## Le Canada joue un rôle primordial à l'égard d'un problème épineux relatif aux ressources mondiales

*Les passages suivants sont extraits d'un article paru dans la revue GEOS (numéro d'hiver 1973) publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; l'article a été écrit par M. D.G. Cosby, Directeur de la gestion et de la conservation des ressources de ce ministère, qui a représenté le Canada à de nombreuses conférences internationales sur les ressources de la mer et des fonds marins et sur le droit international de la mer:*

La juridiction du Canada au large de ses côtes englobe de vastes zones qui présentent un énorme potentiel sur le plan des ressources minérales. Notre marge continentale est l'une des plus étendues du monde, couvrant une superficie totale de près de deux millions de milles carrés, soit environ la moitié de toute la superficie du Canada (3.85 millions de milles carrés). Les permis d'exploitation du pétrole et du gaz déjà délivrés couvrent 1 million de milles carrés environ, soit l'équivalent de la moitié de la superficie totale de la marge continentale canadienne, et portant sur des zones s'étendant à plus de 400 milles de nos côtes et à des profondeurs de plus de 3,500 mètres.

A la fin de septembre, on avait déjà foré 63 puits sur les territoires faisant l'objet de ces permis et on en forait quatre autres au large de la Côte atlantique. On avait bon espoir d'accroître les forages, non seulement dans ce secteur, mais également en d'autres endroits au large des côtes canadiennes; on prévoit également entreprendre des forages dans les îles artificielles du delta du Mackenzie.

De nos jours, la population a tendance à accepter ces faits et ces données statistiques concernant le territoire situé au large des côtes du Canada comme le simple reflet des événements quotidiens et routiniers, comme le résultat du déroulement inévitable des événements. En fait, l'exercice de la juridiction canadienne sur les ressources des fonds marins d'une marge continentale d'environ 2 millions de milles

carrés est un exemple d'initiative unilatérale de la part d'un État, un exemple des pratiques gouvernementales qui constituent un élément essentiel de l'élaboration du droit international.

Toutefois, la délivrance de permis couvrant de si vastes zones au large des côtes canadiennes ne suffit pas en soi pour établir et maintenir les revendications du Canada visant sa juridiction sur les ressources marines qui s'y trouvent. Une initiative unilatérale d'un État ne crée pas, en soi, un point de droit international et ne mène pas nécessairement à une évolution en ce sens. C'est par l'acceptation de ce genre d'initiatives et l'adoption de pratiques analogues par d'autres États que se forme cependant le droit international coutumier.

Le droit international repose avant tout sur l'assentiment des États et le fait qu'on retrouve cet élément non seulement dans le droit des traités ou des conventions mais aussi dans l'élaboration du droit coutumier par les pratiques que les États adoptent est une indication que l'efficacité de tout élément du droit international se mesure par son degré d'acceptation par la communauté internationale. Il existe par conséquent un corollaire essentiel à l'élaboration du droit international par le biais des pratiques qu'adoptent les États: l'acceptation de cette pratique par d'autres États...

En délivrant des permis d'exploration de vastes secteurs de notre marge continentale submergée, du plateau continental et du talus continental au-delà à la recherche de gisements de pétrole

et de gaz, le Canada a joué un rôle de précurseur pour ce qui est de l'établissement de la pratique gouvernementale à cet égard. Les revendications du Canada touchant sa juridiction sur les ressources qui se trouvent au large de ses côtes ont été établies par la délivrance de ces permis et par des déclarations au Parlement, aux Nations Unies et à d'autres assemblées et réunions.

#### Limites de la juridiction nationale

La question des limites de la juridiction nationale sur les ressources des fonds marins a été soulevée lors de la présentation de la résolution de Malte à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1967. Cette résolution, qui a entraîné la création du Comité des Nations Unies sur l'utilisation du fond des mers à la fin de la même année, demandait aux Nations Unies d'entreprendre l'"examen de la question de l'affectation à des fins exclusivement pacifiques du fond des mers et des océans ainsi que de leur sous-sol en haute mer au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle et de l'exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité". Ainsi on portait l'attention sur la question fondamentale suivante: quelles sont les limites de la juridiction nationale actuelle sur les ressources du fond des mers? Cette question constituera l'un des principaux sujets de discussion lors de la Conférence sur le droit de la mer qui doit avoir lieu en 1973.

#### La position du Canada

Le ministère des Affaires extérieures du Canada et la Direction de la gestion et de la conservation des ressources du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont consacré beaucoup de temps et d'efforts depuis 1967 pour faire connaître aux représentants des autres États la position du Canada en ce qui concerne l'exercice de droits souverains à l'égard de l'exploration et de l'exploitation des ressources du fond des mers jusqu'à la limite de sa marge continentale submergée. Nous avons fait des interventions officielles et tenu des entretiens privés en ce sens lors des réunions du Comité des Nations Unies sur l'utilisation du fond des mers et de l'Assemblée générale ainsi qu'à d'autres conférences et réunions.

Les résultats ont été encourageants. Durant les premières années qui ont suivi l'adoption de la résolution de Malte en 1967, bon nombre d'États, dont certains qualifiaient la position du Canada d'impérialiste, ne saisissaient pas clairement la portée de la position canadienne à l'égard des ressources de son plateau continental élargi. Cette situation a changé de façon marquée ces derniers temps.

#### Caractère pratique de la position canadienne

A la session de mars 1971, nous avons déployé des efforts particuliers pour expliquer que le Canada ne faisait pas montre de surnationalisme ou de cupidité dans sa façon d'envisager l'utilisation des ressources des fonds marins, mais plutôt d'un esprit pratique et logique en tenant compte des intérêts spéciaux et des responsabilités particulières des États côtiers. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons expliqué que l'État côtier, étant l'autorité qui connaît le mieux les problèmes de ses zones côtières et qui a le plus intérêt à les résoudre dans les plus brefs délais (conflits concernant l'exploitation des différentes ressources, protection de l'environnement, questions de sécurité, etc.) est donc le mieux placé pour exercer un contrôle sur les fonds marins de sa marge continentale adjacente...

Le Canada a avancé à cette session, une proposition destinée à briser l'impasse dans laquelle se trouvaient les travaux du Comité du fait des rapports complexes entre la définition finale des limites de la juridiction nationale et la nature du régime à mettre sur pied à l'égard de la zone internationale des fonds marins.

Cette proposition canadienne englobait, en premier lieu, la délimitation immédiate de la zone minimum incontestée des fonds marins; à cette fin, tous les États côtiers devaient soit établir leurs revendications en ce qui concerne le plateau continental ou fixer les limites au-delà desquelles ils renonceraient à toute revendication future. Il était question, en deuxième lieu, de mettre sur pied un mécanisme international provisoire pour assurer la gestion de cette zone minimum incontestée. Ainsi, les États côtiers pourraient fixer les limites maximums qu'ils revendiquent actuellement ou,

s'ils les préfèrent, les limites maximums au-delà desquelles ils renonceraient à toute revendication future. Un troisième élément, non essentiel, de la proposition canadienne consistait à conclure une entente en vertu de laquelle le mécanisme mis sur pied recevrait de tous les États côtiers un pourcentage des revenus tirés de l'exploitation des ressources des fonds marins au large de leurs côtes.

#### Le travail du Canada a porté fruit

Même si cette proposition n'a pas reçu l'assentiment général, nos efforts concertés lors de la session de mars 1971, en plus du travail que nous avons effectué ensemble au cours des années précédentes, ont certainement porté fruit. Au cours de la session qui s'est déroulée en juillet-août de la même année, nombre de délégations, outre celles de l'Amérique latine, ont pour la première fois indiqué qu'elles étaient en faveur de l'extension de la juridiction nationale sur un plateau continental élargi. En outre, si l'on se fonde sur ce qui s'est passé à la dernière session (juillet-août 1972), nous pouvons observer que ce qui avait semblé une tendance à l'état embryonnaire il y a un an s'est maintenant transformé en un mouvement qui a l'appui de bon nombre de délégations au sein du Comité sur le fond des mers.

#### Une zone économique exclusive

Il ne semble faire aucun doute que plusieurs délégations envisagent maintenant un genre de "zone économique exclusive" comme la pierre de touche de la conclusion d'un accord sur cette question controversée de l'établissement des limites de la juridiction nationale. Sur ce plan, ce sont les États de la région des Caraïbes, y compris le Mexique et le Venezuela, et les États africains qui ont apporté les contributions les plus valables lors de la dernière session. Les propositions semblaient toutes s'orienter vers l'affirmation des droits des États côtiers. Même si l'on a utilisé des tournures et des expressions différentes, en parlant entre autres de "mer patrimoniale" et de "zone économique", ces façons d'envisager la question se ressemblaient étroitement et semblaient avoir été influencées par le principe du plateau continental élargi mis de l'avant par le Canada.

### Nouveau type de combustible nucléaire développé en un temps record

Un nouveau type de combustible a été conçu et développé jusqu'au stade de la fabrication commerciale en moins de deux ans, ce qui établit un record de temps pour un travail de cette envergure. Le nouveau combustible est en service dans les réacteurs de la centrale Pickering (située dans les faubourgs de Toronto) depuis le printemps de 1972.

Mis au point à Chalk River dans les laboratoires de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, le nouveau combustible découle de l'expérience acquise dans le réacteur prototype de la centrale Douglas Point (sise en bordure du lac Huron en Ontario).

Le combustible employé à Douglas Point était de l'oxyde d'uranium enfermé dans une gaine en alliage de zirconium. Ce type de combustible est employé dans la plupart des réacteurs de puissance en service dans le monde. Le taux de défautuosité des grappes de combustible de Douglas Point était

inférieur à 1 pour cent. Cependant, l'augmentation décelable de ce taux a fait craindre des difficultés pour l'avenir.

C'est pourquoi les experts canadiens ont fait une enquête scientifique, au sujet du comportement du combustible de Douglas Point, qui les a amenés à faire des essais à Chalk River. On a alors constaté que le combustible avait tendance à se détériorer lorsque l'on augmentait sa puissance énergétique après une longue période de fonctionnement à faible puissance.

Les experts ont résolu ce problème par un moyen simple et peu coûteux, consistant à introduire une fine couche de graphite entre l'oxyde d'uranium et sa gaine. Cette solution devrait s'avérer utile pour d'autres types de réacteurs où le combustible risque d'être astreint à des augmentations de puissance en cours de fonctionnement.

Les délais normaux qu'exige la mise en fabrication industrielle des nouveau-

tés, quand il s'agit de technologies complexes, ont été considérablement réduits grâce à l'excellente coopération des organismes concernés: la Commission électrique ontarienne, les fabricants de combustible (*Canadian General Electric Company Limited* et *Westinghouse Canada Limited*) et le développeur du nouveau combustible (l'Énergie Atomique du Canada, Limitée). Moins de deux ans après l'identification du problème, le nouveau combustible amélioré était mis en service dans les réacteurs de la centrale Pickering.

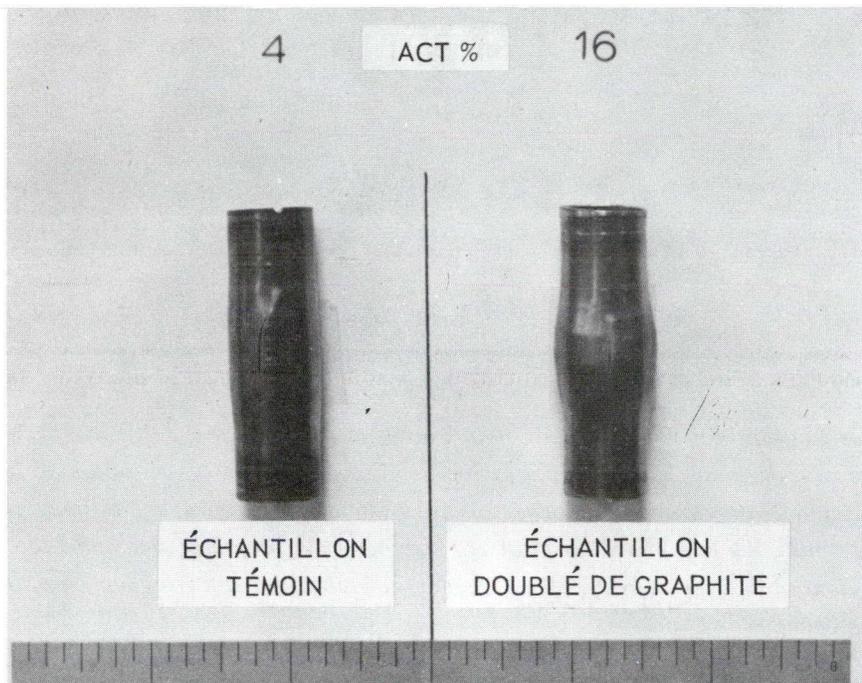
*Cet article est tiré de AECL Review, publication du Bureau des relations publiques de l'Énergie atomique du Canada Limitée.*

### Visite au Canada du premier ministre adjoint de la Hongrie

Le premier ministre adjoint de la Hongrie, M. Péter Vályi, et sa délégation ont été reçus au Canada du 8 au 13 mars 1973.

M. Vályi, M. János Nagy (ministre adjoint des Affaires étrangères), M. Béla Szalai (ministre adjoint du Commerce extérieur) et les autres membres de la délégation ont rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, ainsi que des hauts fonctionnaires de ce ministère, le 9 mars. Les entretiens ont porté sur un nombre de sujets d'intérêt commun y compris le commerce entre les deux pays. A la suite de ces conversations, il est vraisemblable que le commerce entre le Canada et la Hongrie augmentera surtout dans les secteurs de l'outillage et des biens durables.

Le 12 mars, le premier ministre adjoint de la Hongrie et le ministre adjoint des Affaires étrangères de la Hongrie ont eu des entretiens séparés avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, pendant lesquels on a procédé à l'examen de questions politiques d'intérêt commun. Outre les questions bilatérales, on s'est penché sur certains aspects de l'actualité internationale: la préparation de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe; les façons dont le Canada et la Hongrie perçoivent le problème de la Réduction mutuelle et équilibrée des forces



Les deux échantillons de combustible nucléaire montrés sur la photographie ont fait l'objet d'un essai destructif réalisé par une technique d'expansion simulée. La différence est que l'échantillon de droite renferme une fine couche de graphite intercalée entre la gaine et le combustible. Les résultats de l'essai sont donnés par

les chiffres figurant au-dessus des échantillons. Ces chiffres donnent en pourcentage l'allongement circonferentiel total (ACT), c'est-à-dire la ductilité de chaque échantillon. On peut voir que la ductilité de l'échantillon doublé de graphite est quatre fois supérieure à celle de l'échantillon témoin.

photo EACL

(MBFR) et la situation au Vietnam. Comme le Canada et la Hongrie participant à la CICS au Vietnam, on a ensuite entamé un dialogue sincère sur cette question, ce qui a permis à chaque partie de clarifier sa position au sein de la Commission. Tout en reconnaissant que chacun concevait son rôle dans la CICS sous un angle différent, on a exprimé de part et d'autre le souhait que le Vietnam connaisse une paix durable.

### La demande en logement est toujours aussi forte

Un rapport de la SCHL révèle que des 65,000 logements uni-familiaux et duplex terminés dans 22 zones métropolitaines du Canada en 1972, seuls 4,640 étaient encore inoccupés à la fin de l'année.

La demande, compte tenu du nombre d'unités terminées et inoccupées, s'est révélée la plus forte à Halifax (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.), Thunder Bay (Ont.) et St-Jean de Terre-Neuve.

L'étude mentionne que pratiquement toutes les unités récemment terminées étaient louées au 31 décembre et que dans chaque zone étudiée, un nombre élevé de logements étaient en construction.

En ce qui concerne les appartements uni-familiaux et les duplex nouveaux et inoccupés, Montréal vient en tête du taux de vacance avec 25 pour cent, suivie de Vancouver (12 pour cent), de Calgary (11 pour cent), de Victoria et Winnipeg (9 pour cent), d'Edmonton, Québec et Toronto (6 pour cent).

L'occupation des unités nouvellement terminées s'est révélée particulièrement rapide à Toronto et dans la région d'Ottawa-Hull: sur un total de 12,904 logements du Grand Toronto, seulement 276 étaient libres à la fin de l'année, cependant qu'il n'en restait que 47 à Ottawa-Hull sur un total de 3,401.

L'enquête semestrielle de la SCHL sur les taux de vacance des logements, réalisée en décembre, note également que la demande demeure forte dans les zones métropolitaines, recoupant ainsi les informations fournies par l'enquête mensuelle destinée à déterminer le nombre d'appartements neufs achevés, qu'ils soient en rangée ou non.

### Valeur du seigle pour l'alimentation des bovins

*La valeur nutritive du seigle chez les bovins est, semble-t-il, au moins égale à celle de l'orge. Cette constatation pourrait intéresser tout particulièrement les producteurs des Maritimes, où la culture du seigle s'adapte bien au climat. Des essais effectués à la Station fédérale de recherches agricoles de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) indiquent que les rations de grain à haute teneur énergétique des jeunes bouvillons peuvent*

*comporter jusqu'à 60 pour cent de seigle sans nuire à l'ingestion alimentaire, au gain de poids ou à l'indice de consommation des bouvillons. On avait obtenu des résultats analogues dans un essai semblable avec des vaches laitières. Les chercheurs considèrent que la rusticité du seigle d'automne est supérieure à celle du blé d'hiver et que le seigle peut produire plus d'unités nutritives à l'acre que toute autre céréale.*

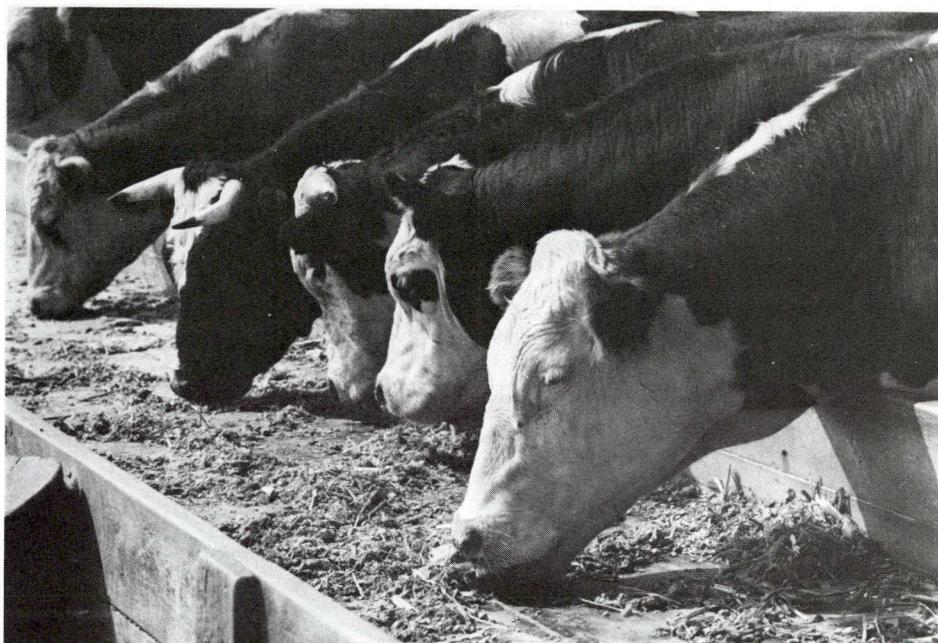


photo Agriculture Canada

### Rencontre des ministres des Finances à Paris

*Le ministre des Finances, M. John Turner, a participé à Paris à une réunion des ministres des Finances du groupe des Dix et de tous les membres de la Communauté économique européenne. La question à l'étude était: la meilleure façon d'atténuer les pressions spéculatives exercées sur la valeur des monnaies et qui avaient obligé les autorités européennes et japonaises à fermer leurs marchés des changes le 2 mars.*

*Voici à ce sujet, la déclaration faite à la Chambre des communes par M. Turner:*

Au cours de la réunion de vendredi dernier, il fut possible de procéder à un échange de vues utile mais aucune conclusion définitive ne pouvait être tirée étant donné qu'il fallait attendre que les pays européens se décident soit de défendre des parités fixes, soit de laisser flotter les taux de change et, dans ce dernier cas, de les laisser flotter séparément ou solidairement.

Les Européens ont pris leur décision dimanche soir et comme nous le savons maintenant, à partir de lundi prochain six pays laisseront flotter leurs monnaies ensemble par rapport au dollar américain; trois autres pays, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Italie, laisseront flotter leurs monnaies séparément pour le moment. Fermés depuis le 2 mars, les marchés des changes

européens et japonais resteront encore fermés jusqu'à lundi prochain.

Au cours d'une autre réunion à laquelle je participerai vendredi prochain, il y aura des entretiens sur certaines possibilités de coopération entre les pays européens et d'autres pays et nous examinerons certainement des plans pour accélérer le travail actuellement en cours sur la réforme globale du système monétaire.

Même si les décisions prises au cours de la dernière fin de semaine n'ont pas de conséquences directes et immédiates pour le Canada, je pense qu'elles seront utiles pour réduire les pressions spéculatives qui s'exercent sur certains taux de change. En permettant au système des taux de change de réagir plus directement aux forces essentielles de marchés, les décisions prises prépareront les réformes fondamentales qui sont nécessaires.

Compte tenu de l'importance que le commerce extérieur présente pour le Canada, nous pensons qu'il est urgent de rétablir un système monétaire inter-

national ordonné et stable et nous participerons activement aux discussions et aux décisions internationales tendant vers cet objectif vital.

Les secteurs du commerce et des paiements internationaux traversent une période difficile et il reste beaucoup de travail à faire. Tout en contribuant au maximum à la réussite des discussions internationales, nous devons tout mettre en oeuvre pour maintenir la vigueur de nos industries afin qu'elles puissent faire face à la concurrence et créer des emplois pour les Canadiens...

La ville de Sainte-Scholastique, où sera construit le nouvel aéroport international de Montréal, un des plus importants et des plus modernes au monde, vient de changer de nom. On l'appelle désormais Mirabel. Ce qui se prononce plus facilement dans la majorité des langues employées dans le monde de l'aéronautique.

### Le Comité sur les défis de la Société moderne se réunit à Ottawa

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé récemment que le Comité sur les défis de la Société moderne (CDSM) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) a accepté l'invitation du Gouvernement du Canada de tenir sa huitième réunion plénière à Ottawa, les 10 et 11 avril. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, seront les hôtes aux délégués des quinze pays membres de l'OTAN qui assisteront à cette réunion du CDSM.

Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, le ministère des Transports, le ministère de la Santé et du Bien-être social et le ministère de la Défense, participeront également aux réunions.

#### Les buts du Comité

Le CDSM a été établi par le Conseil de l'Atlantique Nord en 1969 pour promouvoir un échange d'opinions et d'expériences entre les membres de l'OTAN et les autres pays, et pour traiter des problèmes particuliers de l'environnement humain avec l'objectif de stimuler l'action internationale

pour de tels problèmes. Depuis lors, le CDSM a entrepris neuf projets ayant trait à la pollution atmosphérique, les services de santé, le traitement des déchets, le transport urbain, la sécurité routière, la pollution des eaux intérieures et côtières, le développement régional, et l'aide en cas de catastrophes.

Une fois approuvés par le Comité, les projets sont exécutés par les pays membres ayant un intérêt particulier au sujet, et leurs résultats sont mis à la disposition de la communauté internationale entière. Le Canada, qui a joué un rôle actif dans plusieurs des projets, agit comme "pilote" pour le Projet sur les eaux intérieures qui étudie les problèmes de la gestion efficace des fleuves dans un contexte interjuridictionnel. Le fleuve Saint-Jean a été choisi pour les fins du projet.

Le CDSM se réunit deux fois l'an pour se rendre compte du progrès accompli au sein des projets en cours, pour en choisir de nouveaux et pour discuter des préoccupations et des activités touchant l'environnement dans chaque pays membre de l'OTAN.

### Fortes amendes imposées en 1972 aux pollueurs des eaux

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé récemment que les tribunaux avaient imposé, en 1972, des amendes totalisant \$133,625 à l'égard d'infractions au Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures. Ce n'est là qu'une des nombreuses mesures prises pour lutter contre la pollution des eaux canadiennes.

Ce montant, le plus élevé depuis l'entrée en vigueur du Règlement en 1957, a été accumulé par suite de 65 condamnations entraînées par autant de mises en accusation.

Soucieux de préserver son environnement et de décourager toute négligence à cet égard, le Canada impose maintenant aux navires des amendes pouvant aller jusqu'à \$100,000 s'ils se rendent coupables de pollution par les hydrocarbures. De plus, ces navires sont habituellement tenus d'assumer le coût de l'assainissement des eaux polluées.

En 1959, les amendes imposées en vertu du Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures ont totalisé \$100 pour deux condamnations. En 1971, l'amende moyenne imposée a été de \$1,641, moyenne qui a grimpé à \$2,280 l'an dernier. La plus forte amende imposée cette année s'élevait à \$15,000.

Le ministère des Transports qui administre le Règlement, accroît continuellement ses moyens de surveillance, grâce à un système utilisant ses propres avions et ceux du ministère de la Défense nationale.

### Accord Canada-Indonésie concernant l'assurance-investissements

Le gouvernement a conclu un accord avec le Gouvernement de l'Indonésie relatif à l'émission éventuelle par le Canada d'assurance-investissements, applicable aux nouveaux investissements canadiens en Indonésie, contre la possibilité de perte résultant de certains risques non-commerciaux.

On espère que cet accord contribuera à l'intensification des relations économiques entre les deux pays. Le Gouvernement canadien prévoit conclure de tels accords avec d'autres pays. Des accords semblables ont déjà été

conclus avec la Barbade, Israël, la Jamaïque, la Malaisie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et le Libéria.

Ces accords ont pour but de faciliter l'application du programme d'assurance-investissements à l'étranger rendu possible par la promulgation de la Loi sur l'expansion des exportations en 1969. Le but du programme, confié à la Société pour l'expansion des exportations, est de promouvoir les investissements canadiens à l'étranger, que les investisseurs soient des individus ou des sociétés.

### Inventaire des sources de pollution de l'air

Environnement Canada vient de compléter l'inventaire des cinq plus importantes sources d'émissions qui contribuent à la pollution atmosphérique à travers le pays. En faisant part de cette nouvelle, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jack Davis, a souligné le fait que c'est la première fois dans notre histoire qu'un inventaire d'une telle envergure est réalisé à la grandeur du pays.

L'ouvrage couvre un répertoire de matières polluantes aussi divers que les oxydes de soufre, les particules en suspension, le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote et les hydrocarbures; ces matières sont réparties en cinq grandes catégories de sources de pollution: les procédés industriels, les installations fixes consommant du combustible, l'élimination des déchets solides et diverses autres sources. L'étude se base sur des données recueillies en 1970, mais celles-ci seront mises à jour à intervalles réguliers. Ce travail, allié à celui qui consiste en la mesure régulière des niveaux de pollution atmosphérique grâce à un réseau national de surveillance, permettra de suivre avec précision les progrès

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

enregistrés pour le contrôle de la pollution atmosphérique.

Commentant quelques découvertes qui découlent de l'inventaire, M. Davis a fait ressortir que les systèmes de transports contribuent dans une proportion de 57 pour cent des 31.2 millions de tonnes d'émissions de polluants dans l'atmosphère. On sait que le gouvernement fédéral a entrepris une lutte intensive en vue du contrôle des échappements des véhicules automobiles. "Cet inventaire vient confirmer nos préoccupations relativement à cette source de pollution atmosphérique", de dire M. Davis.

L'inventaire démontre également que le secteur de l'industrie - particulièrement celle du cuivre et du nickel - contribuent pour 4.5 millions de tonnes ou, si on veut, 14 pour cent du total des émissions.

### Les Centres de Main-d'oeuvre du Canada battent un record

Les Centres de Main-d'oeuvre du Canada ont placé en 1972 près d'un million de travailleurs en emploi continu et atteint ainsi un chiffre inégalé depuis la création du ministère en 1966, a déclaré récemment M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Les 998,593 travailleurs ainsi placés à plein temps représentent une augmentation de 24.7 pour cent par rapport à 1971 et de 55 pour cent au regard de 1970. En outre, en 1972, les CMC ont pourvu à 291,275 jours-homme en emplois temporaires ou de courte durée.

Toujours durant 1972, les Centres de Main-d'oeuvre du Canada ont placé 328,000 clients dans des cours de formation que patronne le Gouvernement fédéral, y compris les programmes spéciaux d'hiver et la formation régulière. C'est une augmentation de 2,000 clients au regard de l'année dernière. On note sous ce rapport que les placements en formation exigent autant de travail de la part du personnel des Centres que les placements en emploi, compte tenu du versement des allocations aux stagiaires.

Monsieur Andras a précisé: "Cette augmentation dans les placements

exécutés par les CMC relève principalement des efforts et de l'intérêt qu'apporte le ministère pour obtenir la liste des emplois vacants qui conviennent à des clients qualifiés et aux diplômés des cours de formation."

Au cours de l'année, les employeurs ont déclaré aux CMC le chiffre record de 1.3 million d'emplois vacants, une augmentation de 25 pour cent par rapport à 1971.

### Le hockey: classement aux éliminatoires

#### Ligue nationale

Est	P	W	L	T	Pts
Montréal	78	52	10	16	120
Boston	78	51	22	5	107
NY Rangers	78	47	23	8	102
Buffalo	78	37	27	14	88
Detroit	78	37	29	12	86
Toronto	78	27	41	10	64
Vancouver	78	22	47	9	53
NY Islanders	78	12	60	6	30

#### Ouest

Chicago	78	42	27	9	93
Philadelphie	78	37	30	11	85
Minnesota	78	37	30	11	85
St. Louis	78	32	34	12	76
Pittsburgh	78	32	37	9	73
Los Angeles	78	31	36	11	73
Atlanta	78	25	38	15	65
Californie	78	16	46	16	48

#### Coupe Stanley, 4 avril

Montréal 2, Buffalo 1  
 NY Rangers 6, Boston 2  
 Chicago 7, St. Louis 1  
 Minnesota 3, Philadelphie 0

#### Association mondiale

Est	P	W	L	T	Pts
New England	78	46	30	2	94
Cleveland	78	43	32	3	89
Philadelphie	78	38	40	0	76
Ottawa	78	35	39	4	74
Québec	78	33	40	5	71
New York	78	33	43	2	68

#### Ouest

Winnipeg	78	43	31	4	90
Houston	78	39	35	4	82
Los Angeles	78	37	35	6	80
Minnesota	78	38	37	3	79
Alberta	78	38	37	3	79
Chicago	78	26	50	2	54